

Le SG de l'UGTA : oui pour une présidentielle, «mais pas n'importe comment»

LE JOUR

D'ALGERIE

Bensalah préside aujourd'hui un Conseil des ministres Le régime électoral et l'autorité de contrôle des élections au menu

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4875 - Lundi 9 septembre 2019 - Prix : 10 DA

Des pluies orageuses touchent plusieurs wilayas

Des quartiers inondés, des routes coupées et un adolescent emporté par les crues

Les combats reprennent de plus belle autour de Tripoli

Par Mohamed Habili

Après une accalmie de plusieurs jours, les combats ont retrouvé ces dernières heures leur intensité autour de Tripoli entre les forces relevant de Tobrouk et celles qui se réclament du gouvernement d'Union nationale dirigé par Fayaz el-Serraj. Comme il était attendu, les affrontements se sont de nouveau concentrés au sud de la capitale libyenne, plus précisément dans les parages de ce verrou qu'est Ghariyan, conquise par l'Armée nationale libyenne de Khalifa Haftar deux jours avant son offensive sur Tripoli, perdue par elle quelques semaines plus tard au terme d'une humiliante débâcle. Depuis les deux armées ont choisi pour l'essentiel de camper sur leurs positions acquises précédemment, soit pour donner leur chance à des négociations dont elles auraient convenu de tenir secrètes, soit pour accumuler de nouvelles forces dans l'attente d'un choc encore plus violent que le premier. La contre-attaque réussie mais limitée du GNA, suivie d'une accalmie, ont semblé donner raison à Hassan Salamé, l'émissaire onusien, pour qui la preuve serait faite désormais qu'il n'y a pas d'issue militaire à la crise libyenne, que celle-ci n'est possible que d'une solution politique. Mais la reprise actuelle des combats sur plusieurs fronts à la fois dit assez que celle-ci n'est toujours pas à l'ordre du jour.

Suite en page 3

Le panel de médiation remet son rapport final au chef de l'Etat

Bensalah s'engage à soumettre les propositions à l'APN

● Karim Younès chargé de poursuivre les consultations pour former l'autorité de contrôle des élections



Ph/D. R.

Après avoir remis son rapport sur les consultations avec les partis politiques, les représentants de la société civile, les personnalités nationales ainsi qu'avec des représentants du mouvement populaire au chef de l'Etat par intérim Abdelkader Bensalah qui promet de soumettre les propositions contenues dans le rapport au pouvoir législatif pour approbation et confie une nouvelle mission à Karim Younès consistant à mener les consultations nécessaires pour former et installer une autorité indépendante chargée des élections. Lire page 3

Sonatrach

Première exportation de gaz du gisement de Touat à Adrar

Conférence sur cheikh Mohamed Ben Ali Es-sanoussi

Plaidoyer pour un intérêt au patrimoine soufi senoussi

Des pluies orageuses touchent plusieurs wilayas

Des quartiers inondés, des routes coupées et un adolescent emporté par les crues

■ Les fortes averses de pluie qui ont touché plusieurs wilayas du Sud et de l'Ouest du pays depuis 48 heures, ont généré beaucoup de désagréments avec notamment des routes coupées à la circulation et des inondations.

Par Meriem Benchaouia

En effet, ces fortes précipitations marquées par d'importantes chutes de pluie, dont les cumuls, ont dépassé les 30 mm en 24 heures dans certaines régions, ont fortement perturbé la circulation automobile et plusieurs axes routiers se sont retrouvés sous les eaux, dans les wilayas de Laghouat, M'sila, Biskra, Sétif et Médéa. Il faut relever qu'un adolescent a été emporté hier par la crue d'Oued Meliass à Beni-Ounif dans la wilaya de Béchar.

Ainsi, plus de 178 interventions ont été effectuées par les éléments de la Protection civile au niveau de la commune de Berrouaghia, à 26 km à l'est de Médéa, suite aux fortes pluies enregistrées dans l'après-midi d'avant-hier, «sans provoquer, toutefois, de dégâts importants», a indiqué hier la Protection civile. Une quinzaine de quartiers, situés dans cette commune, ont



Ph.D.R.

été inondés et des infiltrations d'eau ont été signalées dans de nombreux immeubles et habitations individuelles, a indiqué la même source, ajoutant que plusieurs équipes d'intervention,

issues de différentes localités du centre de la wilaya, ont été déployées à travers ces quartiers pour procéder au pompage des eaux pluviales et sécuriser les occupants des habitations affectées par ces pluies diluviennes.

Toujours selon la même source, les fortes chutes de pluie ont provoqué la paralysée «momentanée» du trafic routier sur un tronçon de la route nationale n° 18, reliant la ville de Berrouaghia à Sidi-Naamane, suite à la remontée d'un cours d'eau, longeant ce tronçon. La circulation automobile a «repris normalement», en début de soirée de samedi, après la baisse du niveau du cours d'eau et la mise en place d'un dispositif d'intervention pour «pallier toute éventualité», a-t-on affirmé. Un glissement de terrain a été signalé, en outre, sur un tronçon de la route nationale n° 62, qui fait la jonction entre Berrouaghia et Djendel, dans la wilaya de Aïn-Defla, plus précisément au niveau de la commune d'Ouled-Bouaachra, à 37 km à l'ouest de Médéa, occasionnant des perturbations dans le trafic routier. Des cas d'inondation et d'infiltration d'eau dans des habitations ont été également recensés dans des quartiers des communes de Sidi-Naamane,

Souagui et Ksar-el-Boukhari, sans faire de dégâts, a signalé la même source. Par ailleurs, des recherches intenses sont actuellement menées par la Protection civile, les services de sécurité et des citoyens pour retrouver un adolescent d'une dizaine d'années emporté hier par la crue de l'oued Meliass dans la commune frontalière de Beni-Ounif, à 100 km au nord de Béchar, ont indiqué de leur côté les services de la wilaya. Les recherches ont été déclenchées dès l'annonce de la disparition de l'adolescent suite à la crue du cours d'eau qui traverse une partie du territoire de la même collectivité, a-t-on précisé. La crue a été provoquée par les pluies diluviennes qui se sont abattues sur cette région frontalière samedi en fin d'après-midi. Le chef de l'exécutif de la wilaya et plusieurs responsables locaux se sont rendus hier sur place pour constater les dégâts causés par les intempéries au niveau de cette commune frontalière et prendre les mesures nécessaires, a-t-on souligné.

M. B.

Assurés sociaux en difficulté financière
Possibilité de paiement échelonné de la cotisation Casnos annuelle

LA CAISSE nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnós) a annoncé que les affiliés en difficulté financière peuvent bénéficier d'un paiement échelonné de la cotisation annuelle, dont le dernier délai de règlement a été fixé au 30 septembre 2019, a indiqué un communiqué de la Caisse. «Les personnes en difficulté financière qui sont dans l'incapacité de régulariser leurs situations, peuvent bénéficier d'un calendrier de paiement de la cotisation annuelle», dont le dernier délai de règlement a été fixé au 30 septembre 2019, a ajouté le communiqué. Dans le but d'explicitier cette mesure d'exception, la Casnos organise des journées portes ouvertes, du 8 au 14 septembre au niveau de ses structures et des grandes surfaces, à travers les 48 wilayas, pour sensibiliser les travailleurs non-salariés et leur rappeler les facilités offertes par la Caisse aux assurés et aux ayants droit. Il sera également question de vulgariser les facilités et mesures favorisant la régularisation de la situation des affiliés, en sus de l'annonce du début de l'application des mesures juridiques inhérentes au contrôle, et ce, à partir du 1^{er} octobre 2019.
Imène N.

Sonatrach

Première exportation de gaz du gisement de Touat à Adrar

Le Groupe public pétro-gazier Sonatrach a annoncé hier sa première exportation de gaz du gisement de Touat situé dans la wilaya d'Adrar. «Sonatrach et son partenaire britannique, Neptune Energy annoncent l'entrée en exploitation de son unité de traitement de gaz de Touat le 7 septembre (avant-hier). Ainsi, le Groupement Touat Gaz (GTG), en charge de la conduite des opérations, vient d'enregistrer les premières expéditions de gaz à partir du gisement Touat», a précisé Sonatrach dans un commu-

niqué. Ce projet concerne les blocs 352a et 353 dans le périmètre de Touat, situé sur le territoire de la wilaya d'Adrar. Il consiste en la réalisation du forage de 18 puits producteurs de gaz et à la construction d'une usine de traitement de gaz d'une capacité de traitement de 14,3 millions Sm³/j. Il s'agit aussi de la réalisation d'un réseau de collecte et d'expédition ainsi que de routes et d'une piste d'atterrissage et d'une base de vie, explique le communiqué du groupe national pétro-gazier. Cette unité pro-

duira quotidiennement 12,8 millions Sm³/j de gaz de vente et 1800 baril/j de condensat stabilisé. A noter que le gaz produit sera acheminé au gazoduc GR5/TRC par un pipeline sur une longueur de 48 km. Le champ de Touat est développé par Sonatrach (35%) et son partenaire britannique Neptune Energy (65%). L'Algérie, qui intensifie ses investissements dans le secteur pétrolier, œuvre également à développer davantage le secteur gazier. Parmi ces investissements gaziers figurent le champ

de Timimoun, entré en production en mars 2018 pour une capacité de 1,8 milliard de m³ de gaz/an à partir de 37 puits, dans le cadre d'un partenariat Sonatrach-Total-Cepsa, et le champ gazier de Reggane Nord, opérationnel depuis 2017 et développé par Sonatrach et les partenaires européens Repsol, DEA Deutsche Erdoel et Edison, pour atteindre à terme une production annuelle de 4,5 milliards de m³.

Maïssa B.

Carences dans le secteur de l'Éducation à Aokas et Seddouk / Béjaïa

Des parents d'élèves en colère

Plusieurs établissements scolaires du palier primaire ont été boudés hier par les élèves dans la wilaya de Béjaïa. Des décisions prises souvent par les parents qui ont décidé de les retenir à la maison afin de protester contre les carences enregistrées, surtout l'état de délabrement des infrastructures, le danger dans lequel évoluent leurs enfants et protester contre les résultats obtenus en cinquième année l'an dernier. C'est le cas des parents d'élèves de l'école primaire Tahar-Felkaï du village Taliouine, commune d'Aokas qui ont carrément fermé, hier, l'établissement pour réclamer l'aménagement des classes démolies afin de mettre fin à la surcharge des classes, la réfection de la cour et garantir l'hygiène dans l'établissement,

notamment l'enlèvement des ordures générées par la cantine scolaire. Les mécontents relèvent le fait qu'une infrastructure en amiante n'a pas encore été détruite et constitue un danger pour les 120 élèves de l'école qui évoluent dans la promiscuité, à savoir dans deux classes après la démolition des six autres pour les reconstruire. Les salles démolies devaient être reconstruites mais, il n'en est rien à ce jour. Compte tenu de ces problèmes, les parents d'élèves demandent le transfert de leurs enfants vers d'autres écoles à Aokas et l'aménagement des infrastructures de l'établissement, relevant aussi la cour de l'école qui constitue un grand danger pour les écoliers. Au niveau de l'école primaire Ath Djemhour dans la commune

d'Amalou, les parents d'élèves ont également fermé hier l'établissement exigeant le départ d'un instituteur qui, selon eux, est responsable des mauvais résultats obtenus à l'examen de 5^e année l'an dernier. Les parents d'élèves rappellent avoir signé une pétition à la fin de l'année dernière et a été envoyée à qui de droit et que celle-ci n'a pas encore été prise en considération. Il est utile de noter que les habitants du quartier Tala Sadi de Guendouz dans la commune d'Aït R'zine (haute Soummam) ont, dans une colère noire, fermé le siège de l'APC hier matin, pour exiger des autorités locales la satisfaction de leurs revendications et surtout la concrétisation des promesses faites antérieurement aux habitants, notamment l'aménagement de la route

du village. Les protestataires rappellent avoir saisi régulièrement l'APC à ce sujet mais, en vain. Ils dénoncent, ensuite, le manque de suivi de l'entreprise chargée de mener les travaux. Des travaux qui accusent, selon eux, un important retard. Ils regrettent par ailleurs, que les pluies diluviennes qui ont affecté hier soir la commune aient dégradé les trottoirs et surtout les travaux effectués sur la route; des travaux jugés «bâclés». Les habitants du quartier Soummari continuent de manifester leur colère contre les conditions de vie dans lesquelles ils évoluent, en fermant la route. Ces derniers se plaignent depuis quatre jours de la détérioration du réseau routier, l'éclairage public et le réseau d'assainissement.

Hocine Cherfa

Le panel de médiation remet son rapport final au chef de l'Etat

Bensalah s'engage à soumettre les propositions à l'APN

■ Après avoir remis son rapport sur les consultations avec les partis politiques, les représentants de la société civile, les personnalités nationales ainsi qu'avec des représentants du mouvement populaire au chef de l'Etat par intérim Abdelkader Bensalah qui promet de soumettre les propositions contenues dans le rapport au pouvoir législatif pour approbation et confie une nouvelle mission à Karim Younès consistant à mener les consultations nécessaires pour former et installer une autorité indépendante chargée des élections.

Par Louiza Ait Ramdane

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a reçu, hier à Alger, les membres de l'Instance nationale de dialogue et de médiation (INDM), conduite par son coordonnateur, Karim Younès, lequel lui a remis le rapport final de l'Instance relatif au processus de dialogue et de médiation engagé avec les partis politiques, les représentants de la civile, les personnalités nationales et des représentants du Hirak populaire, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République, cité par l'APS. Après avoir écouté l'exposé et pris connaissance des recommandations contenues dans le rapport de l'INDM et les projets de textes proposés, le chef de l'Etat par intérim, appelant Karim Younès «à poursuivre ses efforts et à mener les consultations nécessaires pour former et installer cette autorité indépendante», s'est engagé «à les (recommandations) soumettre, dans les plus brefs délais, au pouvoir législatif pour approbation». Se disant ainsi convaincu que ces propositions contiennent suffisamment de garanties pour l'organisation d'une élection présidentielle «remplissant les conditions de crédibilité et de transparence de manière à ne pas remettre en cause ses résultats, ce qui est à même de donner son véritable sens à la volonté populaire pour élire, en toute liberté et souveraineté, la personnalité à laquelle sera confiée la mission de conduire le pays». Auparavant, Bensalah a félicité les membres de l'Instance pour le travail accompli, saluant «leur engagement et leur altruisme et le courage dont ils ont fait preuve lors de l'accomplissement de leur noble mission au service du pays, et ce, en dépit des restrictions et des difficultés rencontrées». Il a exprimé sa satisfaction «du climat de liberté et de transparence ayant marqué le processus de dialogue» qui «a abouti à une convergence de vues sur l'impératif de se diriger vers une élection présidentielle dans les plus brefs délais, en tant que seule solution



PH.D.P.

pratique et démocratique à même de faire sortir le pays de la situation actuelle». Dans ce contexte, le chef de l'Etat a également salué l'accompagnement et la valorisation de cette approche par l'institution militaire depuis le lancement de ce processus, et ce, à travers les allocutions du général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP).

«Seul un président élu pourra régler la crise»

Pour sa part, alors que Karim Younès qui désormais se voit chargé d'une nouvelle mission de pourparlers en vue d'installer une autorité indépendante chargée des élections, lors d'une conférence de presse, animée en son siège, après sa rencontre avec Abdelkader Bensalah, a laissé entendre que Bensalah serait d'accord sur le départ du gouvernement Bedoui. Sur la question de savoir si le chef de l'Etat était favorable aux mesures d'apaisement proposées au préalable pour la

tenue des élections présidentielles, notamment le départ du gouvernement de Nouredine Bedoui, Karim Younès a été affirmatif, sans donner plus de précisions. Il dira, en outre, que son Instance est optimiste quant à la réponse du chef de l'Etat sur le rapport final. Le coordonnateur de l'Instance de médiation et de dialogue a fait savoir également que le rapport final serait remis aux partis politiques, aux associations, aux représentants de la sécurité nationale et aux personnalités nationales.

Interrogé sur la date des élections, l'ancien président de l'APN affirme que cette question ne relève pas des prérogatives du panel. «C'est au chef de l'Etat de convoquer les élections», dira-t-il, affirmant, toutefois, que «seul un président élu pourra régler la crise».

Ce que propose l'Instance de médiation au chef de l'Etat

L'Instance dirigée par Karim Younès a fait plusieurs proposi-

tions relatives au code électoral. Parmi les points les plus importants, la suppression de la possibilité de recueillir 600 signatures d'élus pour se présenter aux élections présidentielles et s'en tenir uniquement aux signatures d'électeurs qui doivent atteindre les 50 000 dans au moins 25 wilayas. L'ancien président de l'Assemblée populaire nationale a aussi proposé d'intégrer au dossier de candidature le diplôme universitaire. L'Instance nationale de médiation et de dialogue propose également d'ouvrir ses portes aux jeunes, en augmentant la part des représentants de la société civile au sein du panel à 20 membres sur un total de 50. A cet effet, il est sollicité l'annulation de l'âge minimum de 40 ans pour faire partie de l'Instance. Pour résumer, le panel propose la modification de 80 articles du code électoral dans l'objectif d'aller rapidement à des élections présidentielles. Karim Younès, a déclaré que 120 amendements à la loi électorale en vigueur avaient été proposés par son Instance. Il a ajouté que son Instance avait étudié la loi électorale en vigueur, le projet d'autorité indépendante et la loi électorale. «L'autorité qui sera en charge de l'organisation des élections aura une pleine autonomie dans sa mission pour garantir la régularité du scrutin, et l'administration sera totalement exclue de son organisation», a-t-il expliqué, ajoutant qu'il a été souligné «la nécessité d'exclure complètement l'administration de toutes les étapes du processus électoral au regard de l'acoïtance entre son rôle et la fraude». L'autorité s'acquittera également de toutes les tâches électORALES, telles que la révision des listes électorales et l'annonce des résultats des élections. L'autorité recevra également les dossiers des candidats. Karim Younès a ajouté que l'autorité est composée de spécialistes de la société civile, de juges, d'assistants du système judiciaire, de personnalités nationales et de représentants de la communauté algérienne à l'étranger.

L. A. R.

LA QUESTION DU JOUR

Les combats reprennent de plus belle autour de Tripoli

Suite de la page une

D'une part, en effet, il est clair que Tobrouk est tenu de faire d'abord oublier la débâcle de Ghariyan avant d'envisager d'entrer dans un processus pacifique quelconque, à supposer bien sûr qu'il nourrisse pareille intention. De l'autre, il y a le préalable posé par Tripoli, pour qui l'ANL doit impérativement retourner aux positions qui étaient les siennes au début du mois d'avril. Même dans l'hypothèse où l'ANL a acquis la conviction qui jusque-là lui manquait, à savoir qu'une victoire militaire n'est décidément pas possible, il lui faudrait encore rentrer dans Ghariyan, ou bien alors réaliser une percée de valeur équivalente. Le fait est qu'elle ne peut s'engager dans des pourparlers sur une défaite éclatante. Or il ne semble même pas qu'elle soit dans cet état d'esprit. La recrudescence sur le plan militaire s'est accompagnée d'une escalade verbale, chez Tobrouk tout au moins, qui pour la première fois a affirmé tout bonnement qu'il n'y a pas de solution à la crise que militaire. Ce n'est pas là le genre de propos que tient un camp impliqué dans un conflit armé. Encore moins d'ailleurs s'il voit la guerre tourner en sa faveur. D'une façon générale, un camp qui est en train de l'emporter militairement, a tendance à pacifier son discours, à le démilitariser. Et vice-versa. Cela semble évident dans le cas de Tobrouk. Sans préjuger de ses choix ultimes, qui du reste ne dépendront pas que de lui, mais également de ses alliés étrangers, et en premier lieu de l'Egypte, et peut-être aussi mais à un degré moindre des Emirats, Tobrouk a dans l'immédiat besoin d'une revanche compensatrice. Tant qu'il ne l'a pas prise, il est inutile de l'appeler à de meilleures dispositions. Pour autant, on ne peut exclure que ce camp soit réellement convaincu de ce qu'il affirme, qu'en effet il n'existe qu'une seule issue, et qu'elle est militaire. Car tout autre, et notamment celle à laquelle en appelle l'émissaire onusien, a pour possible effet de consacrer ce qui existe déjà : la division de la Libye en deux entités à vocation étatique. M. H.

sa base militante avant toute prise de décision, a-t-il relevé. Labatcha a affirmé, dans ce sillage, que son organisation est ouverte à toute proposition. «Nos portes sont ouvertes même à ceux qui ont quitté l'organisation après avoir eu le sentiment de hoga ou pour d'autres raisons». Mais la magnanimité du nouveau patron s'arrête là. Ceux qui sont déjà exclus, tels les représentants des cinq unions de wilaya, en plus d'Amr Takdjout (responsable de l'UGTA d'Alger) ne sont pas concernés, puisque une motion a été adoptée pour leur exclusion définitive.

Thinhenine Khouchi

Invité hier au forum d'«El Moudjahid»

Le SG de l'UGTA : oui pour une présidentielle, «mais pas n'importe comment»

Invité hier au forum d'«El Moudjahid» pour dévoiler sa feuille de route de cette rentrée scolaire, le nouveau SG de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Salim Labatcha, a indiqué que plusieurs revendications et dossiers des travailleurs doivent être étudiés. Mais pour le moment, un dernier pas doit être fait, celui d'aller vers une Algérie nouvelle et démocratique jouissant d'une économie puissante, et pour ce faire, il faut passer par l'élection présidentielle. Il dira que «depuis le 22 février pas mal de choses ont été concrétisées. La preuve, je suis à la tête de l'UGTA grâce au mouvement populaire. Mais aujourd'hui, je crois qu'on doit faire un pas sup-

plémentaire pour aller vite vers cette nouvelle Algérie que tout le monde désire. C'est pourquoi nous sommes pour l'organisation d'une présidentielle dans les plus brefs délais». Concernant son silence depuis sa prise de fonction à la tête de l'UGTA, Labatcha dira que «par le passé, on nous accusait de faire trop de politique ; aujourd'hui on nous demande d'en faire. Il est de notre droit mais surtout de notre devoir de participer au changement du pays et d'apporter notre aide et vision des solutions qui puissent le guider vers une sortie de crise et passer à une autre étape, celle du changement et de l'instauration d'un état de droit et d'épanouissement». «Mais pour le moment, on

ne peut pas faire de propositions sans revenir à notre base». Selon lui, «la construction de cette nouvelle Algérie repose sur tout le monde et chacun doit y mettre du sien avec des propositions concrètes. Cette élection présidentielle ne doit pas être faite n'importe comment. On doit assurer une transparence et pour ce faire des changements s'imposent. La loi sur l'élection présidentielle doit être révisée et l'indépendance de l'organe chargé du contrôle des élections est aussi primordiale. Quant aux propositions à apporter pour la réussite de cette élection, des discussions que nous aurons avec les cadres des syndicats jailliront d'autres recommandations».

Par ailleurs, Labatcha s'est engagé à améliorer les conditions socio-professionnelles des travailleurs, telles que la question de la valorisation salariale liée à la réhabilitation du travail, l'augmentation de la productivité et de la production fera l'objet d'un chantier qui sera confié à des experts en la matière. L'autre priorité du nouveau SG de l'UGTA est de préserver les entreprises et les emplois avec comme leitmotiv l'intérêt du pays. «Notre mission essentielle est l'Algérie d'abord et avant tout, la défense des entreprises et la protection des travailleurs contre toute atteinte, exclusion ou répression», a-t-il promis. Autre décision : la Centrale syndicale se référera désormais à

Réglementation

Interdiction de la pêche du requin soyeux dans les eaux sous juridiction nationale

■ Un arrêté ministériel portant interdiction de la pêche du requin soyeux dans les eaux sous juridiction nationale a été publié au «Journal officiel» n° 52.

Par Ali A.

La pêche du requin soyeux (*Carcharhinus falciformis*) est interdite en tout temps dans les eaux sous juridiction nationale, selon l'arrêté du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. En cas de capture accidentelle du requin soyeux, les pêcheurs doivent le remettre à l'eau, qu'il soit vivant ou mort. La détention à bord du navire de pêche d'une partie ou de la totalité du requin soyeux ainsi que son débarquement, transport, stockage et sa mise sur le marché, sont également interdits par cet arrêté. Un autre arrêté du ministère de l'Agriculture fixant la période de fermeture de la pêche du concombre de mer dans les eaux sous juridiction nationale a également été publié au dernier numéro du «Journal officiel». Selon cet arrêté du ministère de l'Agriculture, la période de fermeture de la pêche du concombre de mer et de reconstitution de la zone dans les eaux sous juridiction nationale est fixée du 1^{er} août au 15 septembre de chaque année. Dans son récent rapport intitulé «les requins en crise : un appel à l'action pour la Méditerranée», le Fonds mondial pour la nature (WWF) a indiqué que plus de la moitié des



PH. A.D.R.

espèces de requins et de raies de la mer sont menacés dans la région méditerranéenne et près d'un tiers est pêché à un niveau critique d'extinction. Les requins sont des animaux particulière-

ment vulnérables. Ils ont du mal à se remettre du déclin de leur population. Ils ont tendance à croître lentement, ils arrivent tard à maturité et produisent peu après de longues périodes de

gestation, selon le rapport. La même source souligne que pas moins de 60 espèces ont été répertoriées dans les chaluts. Dans certaines zones, les requins et les raies représentent

plus du tiers des captures totales à la palangne. D'énormes quantités de requins sont capturés par des filets dérivants et illégaux. Les requins sont aussi la cible d'un commerce illégal, relève le rapport de WWF. Il est à noter que le requin soyeux est une espèce de la famille des «carcharhinidae» qui doit son nom à la texture lisse de sa peau, il est l'un des requins les plus abondants dans la zone pélagique et peut être trouvé dans les océans tropicaux du monde entier. Les dernières données recueillies sur cet animal indiquent que le nombre des requins soyeux est en baisse partout dans le monde, ce qui a incité l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) à réévaluer son statut de conservation de «préoccupation mineure» à «quasi menacé» en 2007.

A. A.

Nouvelle ville de Boughezoul

La révision du Master plan du projet «devenue indispensable»

La révision du «Master plan» de nouvelle ville de Boughezoul, sud de Médéa est devenue «indispensable» afin de «faire aboutir» ce projet et le «rendre opérationnel, dans un futur très proche», a estimé, hier, le wali de Médéa, Abass Badaoui. Le plan d'aménagement de la nouvelle ville de Boughezoul, élaboré, il y a plus d'une décennie, et qui était conçu pour l'accueil d'une population de plus de 300 000 habitants, «nécessite, eu égard à la conjoncture actuelle, des correctifs de façon à l'adapter à la nouvelle donne économico-financière du pays», a indiqué le chef de

l'exécutif, lors d'une réunion consacrée ce projet. La gestion déléguée de ce projet, confiée depuis plus d'une année, aux autorités de la wilaya, «doit désormais reposer sur une approche réaliste qui prend en ligne de compte des ressources financières du pays», a-t-il ajouté, appelant les responsables de l'Epic chargé de la gestion du site de la nouvelle ville de Boughezoul à l'élaboration d'un plan d'action «réalisable et attractif». Il a été préconisé, à cet effet, de «tablir sur l'investissement productif, à travers la création d'un pôle industriel, et l'encouragement de la pro-

motion immobilière», qui vont constituer, toujours selon le chef de l'exécutif, le «noyau embryonnaire» de la future nouvelle ville. Le site de la nouvelle ville de Boughezoul a été aménagé et viabilisé, pour rappel, à hauteur de 76 %, doté de galeries techniques pour les réseaux divers, s'étendant sur plusieurs kilomètres linéaires, de deux réservoirs d'eau, d'une capacité unitaire de 4 000 m³, outre les 54 km de réseau d'adduction d'eau potable destinés à alimenter les édifices et les habitations qui seront projetés sur place.

Tahar K.

Arrêt des vols d'Aigle Azur

Air Algérie offre aux passagers bloqués une réduction de 20% sur le réseau France

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé une réduction de 20% sur ses tarifs, en hors taxes, entre l'Algérie et la France, dans les deux sens, au profit des passagers d'Aigle Azur, bloqués suite à l'annulation des vols de cette compagnie placée en redressement judiciaire. «Afin d'aider au rapatriement des passagers affectés par l'arrêt annoncé des vols d'Aigle Azur, nous avons proposé, depuis hier (ven-

dredi) et jusqu'au 20 septembre, des réductions de 20% sur nos tarifs, hors taxes, entre l'Algérie et la France», a déclaré à l'APS Amine Andaloussi, porte-parole et responsable de la communication d'Air Algérie. L'offre, valable dans la limite des places disponibles, concerne tout billet «déjà entamé», précise la même source. Vendredi dernier, Air Algérie a transporté environ 150 passagers sur la ligne Alger-

Marseille, après avoir obtenu l'accord d'Aigle Azur. Mais, voulant refaire la même opération pour deux vols vers Paris «nous n'avons pas eu de réponse de la part d'Aigle Azur», a regretté M. Andaloussi. «Nous avons donc opté pour la réduction de nos prix pour essayer d'aider ces passagers en souffrance», a-t-il souligné. Cette période de l'année connaît habituellement une demande importante sur la desti-

nation Algérie-France, notamment du fait du retour en France des immigrés algériens. Pour ce faire, Air Algérie, qui a installé mercredi dernier une cellule spécialement pour gérer cette affaire, est «en train de recourir à des appareils plus grands pour pouvoir satisfaire cette demande», a-t-il ajouté. L'APS a tenté de contacter le directeur général d'Aigle Azur Algérie, mais ce dernier était injoignable.

Mina Kh./APS

Accidents de la route

6 morts et 14 blessés au cours des dernières 24 heures

Six personnes ont trouvé la mort et 14 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus à travers le territoire national au cours des dernières 24 heures, a indiqué hier un bilan des services de la Protection civile. L'accident qui a causé le plus grand nombre de victimes s'est produit dans la wilaya d'Oran avec 2 personnes décédées et une autre blessée, heurtées par un véhicule sur le chemin communal n° 04, au niveau de la commune de Bir El Djir, a précisé la même source. Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus suite aux fortes chutes de pluies

qui se sont abattues sur plusieurs wilayas du pays. A Béchar, dans la commune de Beni Ounif, les éléments de la Protection civile ont procédé au sauvetage de 13 personnes à bord de 4 véhicules cernés par les eaux pluviales, alors que les recherches se poursuivent pour retrouver un enfant âgé de 7 ans emporté par les eaux en crue d'un oued, au niveau de la même commune. A Ain Oussara, dans la wilaya de Djelfa, 13 personnes à bord de 2 véhicules cernés par les eaux d'un oued en crue ont été secourus, alors qu'une personne a été sauvée après que son véhicule eut été

cerné par les eaux d'oued Sidi Cheikh. Les unités de la Protection civile ont effectué, en outre, plusieurs opérations d'épuisement des eaux pluviales

infiltrées dans des locaux commerciaux et habitations à travers des communes des wilayas de Médéa, Tissemsilt, Tébessa, Tiaret, Sétif.

A. S.

Justice

Ouverture d'un concours national pour le recrutement de 247 élèves magistrats

L'ECOLE supérieure de la magistrature pour le recrutement de 247 élèves magistrats au titre de l'année 2019, annonce un arrêté du ministre de la Justice, garde des Sceaux, publié au «Journal officiel» de la République algérienne en date du 29 août. La période des inscriptions au concours est fixée du 13 au 31 octobre 2019, alors que les épreuves d'admissibilité se dérouleront au mois de décembre de la même année, précise-t-on de même source. R.N.

Tizi Ouzou
Tentative d'un hold-up d'une agence postale, l'un des assaillants arrêté

TROIS individus ont tenté avant-hier en fin de journée un hold-up au niveau du bureau de l'agence postale de Tifra dans la commune de Tizirt (35km au nord de Tizi Ouzou). Le receveur a été surpris par les assaillants avec des armes blanches au moment où il s'appretait à fermer. Refusant de leur ouvrir le coffre, il a été légèrement blessé par l'un des assaillants. Ces derniers ont emporté une somme d'argent dérisoire retrouvée dans les caisses du guichet avant de prendre la fuite. L'un des assaillants, natif de la région, a été arrêté et il est aux mains des gendarmes alors que ses complices sont activement recherchés.

Hamid M.

Agriculture

La production céréalière de la saison 2018-2019 atteindrait «un niveau historique»

■ Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Chérif Omari, a indiqué hier à Alger, qu'il prévoyait que la production céréalière pour la saison 2018-2019 atteigne «un niveau historique, jamais enregistré depuis l'indépendance».

Par Salem K.

Répondant à la presse, lors de la réunion d'installation de la commission nationale sectorielle chargée de la préparation et du suivi de la campagne nationale de boisement, M. Omari a fait savoir que les quantités de production de la saison en cours devront dépasser le niveau important atteint la saison dernière, estimé à plus de 60 millions de quintaux. Les quantités de céréales collectées par les Coopératives céréalières et légumes secs (CCLS) relevant de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI), ont permis de dépasser les hauts niveaux des stocks nationaux enregistrés la saison dernière, estimés à 27 millions de quintaux. Selon le ministre, une feuille de route est en cours d'élaboration, dans le cadre des instructions données par le Premier ministre, Noureddine Bedoui, pour la création d'un conseil spécial destiné à la réorganisation de

cette filière et à la promotion de la production nationale. Quant à la réalisation de l'autosuffisance dans cette filière, M. Omari a déclaré que la production nationale de blé dur et d'orge, enregistrée cette saison, épargnera au secteur le recours à l'importation. Une étude a été lancée par une équipe d'experts agricoles, en vue d'identifier les voies à même de s'affranchir de la dépendance étrangère en matière de production de blé tendre, notamment en étendant la culture de cette céréale au Sud, en revoyant le mode de consommation des citoyens et en mettant un terme à la surconsommation et au gaspillage, a indiqué le ministre. Une commission intersectorielle englobant les secteurs de l'Agriculture, des Finances, de l'Industrie et du Commerce, a été installée récemment, qui est chargée de la régulation du marché des céréales et de l'organisation de l'activité des minoteries. Le ministre n'a donné aucun



Ph.D. R.

chiffre sur la production nationale globale actuelle des céréales, soulignant que les récoltes se poursuivent toujours. S. K.

Commerce

La Chine s'oppose fermement à l'«hégémonisme américain»

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères chinois a qualifié les propos de la partie américaine sur la coopération commerciale entre les entreprises chinoises et d'autres pays d'«irresponsables et hégémonisme typique», dont la Chine s'y oppose fermement. Le vice-président américain Mike Pence aurait déclaré à la presse lors de sa visite en Islande que les Etats-Unis et l'Islande discuteraient des préoccupations de son pays concernant la construction de réseaux 5G, et appelleraient tous les alliés des Etats-Unis à rejeter les technologies de Huawei. M. Geng a déclaré que la technologie 5G était une innovation conjointe de la communauté internationale et que les opportunités qui en découlaient seraient partagées à l'échelle mondiale. La politisation de la 5G et l'approche discriminatoire de la technologie ne correspondent pas aux intérêts communs de la communauté internationale, a-t-il précisé. M. Geng a déclaré que le gouverne-

ment chinois avait toujours encouragé les entreprises chinoises à mener une coopération d'investissement à l'étranger en conformité avec les principes commerciaux, les règles internationales et les lois locales, a-t-il dit. La Chine s'oppose fermement à l'abus par les Etats-Unis de leur «histoire de la sécurité nationale» et à l'oppression contre les entreprises chinoises en utilisant le pouvoir de l'Etat, et exhorte les Etats-Unis à mettre fin à leurs mauvaises actions et à fournir un environnement équitable, juste et non discriminatoire aux investissements normaux et à l'activité des entreprises chinoises, a conclu le porte-parole.

Repli des exportations, baisse de l'excédent commercial en août

Les exportations de la Chine ont subi en août un repli, tandis que l'excédent commercial a considérablement fondu,

dans un contexte de durcissement de la guerre commerciale avec Washington, selon des chiffres publiés hier par les Douanes. Les ventes de la Chine à l'étranger ont reculé de -1,0% le mois dernier sur un an, après un rebond de 3,3% en juillet. Les experts sondés par l'agence Bloomberg s'attendaient à une hausse de 2,1%. Sur la même période, l'excédent commercial chinois a connu un fort repli à 34,83 milliards de dollars, contre 44,58 milliards le mois précédent. Ces statistiques sont publiées au moment où les deux premières puissances économiques mondiales tentent de trouver une issue à leur guerre commerciale, déclenchée l'an dernier par l'administration Trump. La Chine a indiqué jeudi que de nouvelles négociations avec les Etats-Unis se tiendraient «début octobre» à Washington. Des discussions bilatérales avaient initialement été annoncées pour septembre à une date non précisée. Le 1^{er} septembre,

de nouvelles surtaxes douanières réciproques entre la Chine et les Etats-Unis sont entrées en vigueur, au moment où la guerre commerciale, débutée l'an dernier, commence à menacer la croissance des deux premières économies mondiales. Les importations chinoises ont poursuivi en août leur repli pour le quatrième mois consécutif (-5,6%). Il s'agit d'un pourcentage inchangé par rapport au mois précédent. Signe de la pression sur son économie, Pékin a annoncé vendredi une baisse des dépôts que les banques sont obligées de garder dans leurs coffres. La mesure doit permettre aux établissements bancaires de prêter davantage aux entreprises 4 - en particulier les petites et micro-entreprises ainsi que les compagnies privées - confrontées à un ralentissement économique. La croissance du PIB chinois était de 6,2% sur un an au second trimestre, au plus bas depuis au moins 27 ans. S. K./APS

Grèce

Le nouveau Premier ministre annonce des réformes pour attirer les investissements

Le nouveau Premier ministre grec, Kyriakos Mitsotakis, a annoncé des «réformes audacieuses» et des allègements fiscaux pour attirer les investissements, lors d'un discours à la Foire internationale à Thessalonique, qui marque chaque année la rentrée économique et politique. «Grâce à une vague de réformes audacieuses, nous gagnerons une forte crédibilité (...), ce qui va favoriser «les investissements», «produire de nouvelles richesses» et «tonifier l'emploi», a déclaré Kyriakos Mitsotakis à la 84^e Foire internationale. Parmi ces réformes, figurent «la réduction de l'impôt sur le revenu des entreprises de 28% à 24% et des divi-

dendes de 10% à 5%». Il a aussi promis l'allègement de l'imposition pour les bas revenus et des mesures pour tonifier l'industrie du bâtiment, un secteur important du pays. Elu début juillet en succédant au gouvernement de gauche d'Alexis Tsipras, le Premier ministre conservateur a défini comme priorités le renforcement de la croissance et des investissements. Au mois d'août, Kyriakos Mitsotakis avait effectué une tournée européenne, en France, en Allemagne et aux Pays-Bas, pour inviter les investisseurs à «saisir les opportunités» qu'offre la Grèce avec son nouveau gouvernement. Malgré la reprise en Grèce ces dernières années après une

récession sans précédent, l'économie reste fragile. L'importante dette publique et la forte imposition des entreprises et des particuliers, instaurée depuis la crise de la dette de 2010, entravent toujours la croissance. Environ 8 000 personnes ont manifesté samedi soir à Thessalonique à l'appel des syndicats pour réclamer plus d'emplois et la réduction des taxes. La Grèce reste toujours sous la surveillance de ses créanciers, UE et FMI, qui réclament la poursuite des réformes et des privatisations, ainsi que la réalisation d'excédents primaires budgétaires de 3,5% du PIB pour les prochaines années. Le Premier ministre a assuré samedi que son

gouvernement «allait suivre une politique des finances publiques prudente». Mais il a aussi promis que prochainement «en bénéficiant des résultats positifs (des finances publiques), il allait réclamer auprès des créanciers des excédents primaires plus réalistes». Mercredi à Bruxelles, la future présidente de la Banque centrale européenne (BCE) Christine Lagarde a indiqué que, selon le FMI, le taux élevé des excédents primaires en Grèce exerçait «une pression» sur son économie mais qu'«une révision devrait être très prudente».

A. Y./Agences

Souk Ahras

Lancement début novembre d'une opération d'attribution de logements publics locatifs

■ Une opération d'attribution de 4 000 logements publics locatifs (LPL) à travers diverses communes de la wilaya de Souk Ahras, sera lancée le début du mois de novembre prochain, a-t-on appris auprès du chef de l'exécutif local, Lounas Bouzegza.

Par Nassima A.

La distribution des logements qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois de décembre prochain, concernera un quota de 1 300



LPL réservé au chef-lieu de wilaya, 790 habitations dans la commune de M'daourouch, 500

à Sedrata, 95 à Taoura et 55 autres dans la localité frontalière de Merahna, a précisé le wali. Le

Mascara

Remise des clés de 278 logements location-vente

Des clés de 278 logements location-vente ont été remises à leurs bénéficiaires comme premier quota de ce mode d'habitat dans la wilaya de Mascara. La cérémonie de remise des clés a été présidée, au palais des congrès de la wilaya, par le Directeur général de l'Agence d'amélioration et du développement du logement (AADL), Said Rouba, et le wali de Mascara, Hamid Baiche. Il s'agit de 113 logements au site de Sidi Abdeldjabbar et de 165 autres à hai « La gare », en attendant la

remise de 156 autres logements sur les mêmes sites avant la fin du mois de septembre, a-t-on indiqué. La wilaya de Mascara a bénéficié d'un quota totalisant 6 765 logements location-vente dont 4 800 en cours de réalisation avec « un bon rythme » ce qui permettra la livraison d'un important lot avant la fin de l'année en cours, en plus du lancement d'études de réalisation de 1 585 autres logements du quota de 2019 qui seront mis en chantier « prochainement », a souligné le wali. Ces quotas d'habitat

de location-vente sont répartis, selon le wali, sur cinq villes de la wilaya, à savoir Mascara (4 000 logements), Tighennif (800), Ghriss (865), Mohammadia (400) et Sig (700). Les travaux enregistrent un bon rythme dans les villes de Mascara, Tighennif et Ghriss, alors qu'à Mohammadia et Sig, les marchés avec les entreprises de réalisation ont été résiliés et d'autres ont été chargées de rattraper le retard, a-t-on fait savoir. Pour sa part, le Directeur général de l'AADL a indiqué que la moyenne généra-

reste du quota sera réparti sur les autres communes soit entre 40 et 70 logements, selon le même responsable qui ajoute que les dossiers des futurs bénéficiaires de ce type de logements sont en cours d'étude par des comités de daïras. Aussi, des chantiers sont en cours pour la réalisation d'un total de 2 700 habitations de type location-vente (AADL) dont 1 500 unités situées au pôle d'occupation du sol (POS) n9 et 1.200 autres à la cité de Beral Salah de la ville de Souk Ahras, a indiqué M. Bouzegza. Une partie de ce quota sera réceptionnée la fin de l'année en cours, a-t-il dit. Le wali qui a effectué récemment une visite d'inspection aux chantiers de construction de deux quotas a instruit les responsables de deux entreprises l'une Turque et l'autre Algérienne, de renforcer les chantiers par des ouvriers qualifiés et des matériaux de construction de qualité pour l'ac-

célération des travaux et la réception des logements dans les délais précis. Ces deux sites disposent de différentes commodités nécessaires à l'image des écoles primaires, des CEM et des lycées, une polyclinique, une antenne communale, une mosquée et un complexe sportif. Rappelons que le ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville Kamal Beldjoud, a annoncé lors de sa récente visite dans la région que la wilaya frontalière de Souk Ahras a bénéficié d'un quota supplémentaire de 500 logements promotionnels aidés (LPA) et de 500 habitations rurales en plus d'un budget d'un milliard DA destiné à soutenir les programmes d'aménagement. La wilaya de Souk Ahras avait bénéficié depuis l'an 2005 de pas moins de 61 327 unités d'habitations, tous segments confondus dont 38 443 logements ont été réalisées tandis que 15 936 autres seront réceptionnés durant les deux prochaines années, a-t-on signalé. Les travaux de réalisation de 6 923 unités de ce programme dont 3 177 habitations rurales, 2 120 de type AADL et 36 logements promotionnels publics (LPP) ne sont pas encore lancés, a-t-on encore détaillé.

N. A./APS

Bordj Bou Arreridj

650 postes d'emploi créés dans la commune d'El Ach

Deux usines, projets d'investissement entrés en service dans la zone d'activités de la commune d'El Ach (sud de Bordj Bou Arreridj), ont permis la création de 650 postes d'emploi, a-t-on appris du directeur de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de la wilaya, Abdelkader Hayed. Les deux investissements permettront de donner un nouvel élan au déve-

loppement dans cette localité. Le premier projet qui a concerné la création d'une unité de fabrication de matériaux de construction a généré environ 300 postes de travail permanents, tandis que le second investissement, une usine de production de marbre et de céramique, a contribué à la création de près de 350 emplois, a précisé le responsable de la CCI. La majorité

des employés recrutés dans les deux unités industrielles, selon la même source, est originaire des zones rurales de la cette localité, ce qui permettra de diminuer le taux de chômage dans cette collectivité locale éloignée. Les deux usines, inscrites dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant l'accompagnement et l'encouragement de l'investissement local, sont destinées au soutien

de la base industrielle locale, en attendant la réception du chantier d'aménagement du parc industriel de Remayal implanté dans la commune de Ras El Oued et de la mechta «Fatima» relevant de la localité de Hemadiya, située dans la zone Sud de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a-t-on souligné de même source.

N. T.

Mila

Plus de 200 locaux commerciaux attribués aux bénéficiaires des dispositifs d'aide à l'emploi

Plus de 200 locaux commerciaux relevant de l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI) de Mila viennent d'être attribués aux bénéficiaires des différents organismes d'aide à l'emploi que sont l'Agence nationale de gestion du micro-crédit en Algérie (Angem), l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et la Caisse nationale d'assurance

chômage (Cnac), a-t-on appris samedi du directeur local de la Cnac, Nabili Ouakil. Affectés aux différents organismes d'aide à l'emploi, les locaux inexploités jusqu'alors ont été aménagés dans des cités réalisées par l'OPGI dans les communes de Grarem Gouga, Ferdjioa et Bainan, a révélé le même responsable. L'opération intervient dans le cadre de soutien de l'Etat

aux entrepreneurs bénéficiaires de crédits octroyés par les différents dispositifs d'aide à l'emploi et ne disposant pas d'un local leur permettant de pratiquer leur activité professionnelle, a indiqué Nabili, soulignant que les locaux commerciaux ont été placés sous la tutelle du secteur de l'Habitat. A cet effet, une commission d'attribution constituée des services de la wilaya, du sec-

teur de l'Habitat et des représentants de l'Ansej, la Cnac et l'Angem a été installée en juin dernier avec pour principale mission d'étudier l'éligibilité de chaque dossier, a révélé le directeur de la Cnac. Les services de la Cnac ont reçu 16 dossiers qui ont tous été transmis pour étude à la commission, a relevé Nabili Ouakil.

R. R.

Jijel Un parking à étages prochainement réalisé

LES TRAVAUX de réalisation d'un parking à étages à Jijel seront lancés l'année prochaine, a-t-on appris samedi du directeur de l'administration locale (DAL) de la wilaya, Hamza Djoudi. Une enveloppe budgétaire d'environ 1,8 milliard de dinars a été mobilisée pour la concrétisation de cette importante infrastructure, la première du genre à Jijel, financée à hauteur de 1,6 milliard par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales et de 200 millions de dinars par la wilaya, a indiqué le DAL. Le parking, de cinq étages dont les travaux seront lancés l'année prochaine, s'étendra sur superficie au sol de 2 600 m² pour une capacité de stationnement de 700 véhicules, a relevé la même source, précisant que le projet va permettre de créer quelque 90 postes d'emploi. Outre la valorisation du patrimoine mobilier de la wilaya et l'augmentation de ses recettes, le projet devra également permettre de lutter contre les parkings sauvages, offrant ainsi à la ville de Jijel un espace de stationnement des véhicules digne de sa vocation touristique. Y. H./APS

Sahara occidental

L'Etat déterminé à retrouver sa place aux plans continental et international

■ Le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek, a estimé, à Alger, que les acquis réalisés en faveur de la cause sahraouie lors de la 7^e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD7), étaient une victoire et une leçon qui dénotent la place de l'Etat sahraoui au sein de l'Union africaine.

Par Fella Y.

«**C**ette victoire reflète la place de la République arabe sahraouie et démocratique (RASD) au niveau des conférences internationales et des sommets mondiaux dans le cadre du partenariat, ainsi que son glorieux parcours désormais irréversible pour occuper la place qui lui sied parmi les nations et dans le cadre de l'ONU et le Maroc n'y peut rien face à cet élan sahraoui», a indiqué M. Ould Salek qui s'exprimait dans un entretien à l'émission «Al Hadath» de la télévision sahraouie. Dans le même entretien qui portait sur la dernière Conférence internationale tenue au Japon (du 28 au 30 août dernier) et la bataille que le Maroc a menée, de concert avec le Japon, dans une tentative d'exclusion la RASD de la réunion, M. Ould Salek a qualifié cette bataille d'«échec cuisant essuyé», à la faveur de l'attachement de l'UA à sa position concernant la cause sahraouie. «La conférence constituait une victoire pour l'Afrique, après que l'UA a demandé au Japon de choisir entre le respect l'organisation continentale, en acceptant la participation de tous les pays africains, y compris la RASD aux côtés du Maroc, et la non tenue de la Conférence, voire la fin du partenariat avec le Japon», a encore indiqué M. Ould Salek. Rappelant les tentatives précédentes du Japon, dont l'une à Maputo (capitale du Mozambique) en 2017 et l'autre à Tokyo en octobre 2018, le chef de la diplomatie sahraoui a affirmé que lors de la conférence de Yokohama, «le Japon s'est rendu compte que la démarche de l'UA d'imposer sa politique et son respect de la part de ses part-



naires, constitue désormais un préalable pour toute participation». L'UA avait œuvré, des mois durant, lors de la préparation de la conférence «TICAD7» aussi bien à Tokyo qu'à Addis Abeba, à informer le Japon de la possibilité d'établir des partenariats, à condition de respecter la position africaine, a souligné M. Ould Salek. «Toutes les tentatives menées par le Maroc et le Japon ont été vouées à l'échec, et ce dernier a pris conscience que l'Afrique et ses dirigeants sont déterminés à aller de l'avant en ce qui concerne l'application de l'Agenda africain 2063, définissant la voie africaine de développement, à la faveur de laquelle l'UA tend à établir des coopérations».

«Vaines tentatives marocaines»

Le chef de la diplomatie sahraoui a estimé que «le sommet

du Japon avait servi de leçon au Maroc, en ce sens que ce dernier a su que toutes ses tentatives pour se dérober à ses engagements et gagner du temps étaient vaines et allaient avoir des retombées négatives sur le peuple marocain». M. Ould Salek a rappelé, dans ce sens, la conférence de Maputo tenue en août 2017 qui avait réuni les ministres des Affaires étrangères africains avec le Japon, et l'échec des tentatives marocaines d'écarter la participation sahraouie.

L'UA avait décidé, deux ans auparavant, de l'importance de respecter le droit souverain de tous les Etats membres de participer à tous les sommets et forums de partenariat organisés par l'organisation continentale. L'Etat sahraoui, membre fondateur de l'UA, bénéficie de tout l'appui au niveau africain, contrairement aux allégations marocaines, dont toutes les ten-

tatives et sa stratégie, définie depuis son adhésion à l'UA, tendaient vers deux principaux objectifs «écarter l'Etat sahraoui de l'UA et empêcher l'organisation panafricaine de concourir au règlement de la question sahraouie où de défendre la RASD, de par sa qualité de partenaire de l'ONU», a-t-il observé.

La France doit cesser son soutien au Maroc

Le ministre sahraoui des Affaires étrangères a critiqué la position de la France soutenant le Maroc dans son occupation des territoires sahraouis, relevant que «le salut du Maroc qui souffre d'une situation économique et politique dangereuses et d'une crise structurelle passe nécessairement par la fin de l'occupation».

Ould Salek a mis en garde contre le soutien du Maroc par la France, concernant l'occupa-

tion des territoires sahraouis, qualifiant ce soutien de «vain». Les Français continuent à protéger le Maroc, pour la simple raison que «le Maroc est toujours un protectorat français», a-t-il indiqué précisant que la France, malgré son retrait militaire de certains pays, exerce son hégémonie sur certains de ces pays en vue de protéger ses intérêts.

Elle estime que «ses intérêts au Maroc constituent un garant de ses intérêts dans la région», a-t-il soutenu. Soulignant que le Maroc se trouve dans «une situation économique et politique très vulnérable et souffre d'une crise structurelle», le ministre sahraoui a qualifié «les tentatives de la France visant la pérennité du régime marocain actuel à travers l'appui de la poursuite de l'occupation de "politique vouée à l'échec"».

F. Y.

Tunisie

Premier débat télévisé de l'histoire du pays pour la présidentielle

A quelques jours du premier tour de l'élection présidentielle, le pays a connu samedi soir le premier débat télévisé de son histoire. Un rendez-vous millimétré qui a vu huit candidats répondre à des questions tirées au sort. Malgré l'absence d'interaction directe entre les prétendants, ce débat s'inscrit dans l'élan démocratique né de la révolution de 2011. Deux heures d'émission, des prises de parole chronométrées pour les huit candidats présents, et des thématiques imposées par un tirage au sort. La mécanique de l'exercice, animé par deux journalistes, n'a souffert d'aucun accroc. Seule ombre au tableau, l'absence peu justifiée de Nabil Karoui, pourtant désigné

pour s'exprimer mais en prison pour des soupçons de fraude fiscale. Les prétendants se sont cantonnés à répondre aux questions, ne s'offrant que peu de liberté pour sortir du cadre imposé. Et plusieurs figures comme Abir Moussi, qui revendique une proximité avec Benali, ont fait montre d'aisance face aux thématiques imposées. Comme le candidat d'Ennahdha, Abdelfattah Mourou, qui a prôné un renforcement du pouvoir de l'Etat. Sur les réseaux sociaux, nombre de spectateurs ont salué la prestation remarquable de Mohamed Abbou qui a marqué par ses approches non clivantes. Au-delà du fond de la prestation et avant même les deux autres débats prévus hier soir et

aujourd'hui avec les dix-sept autres candidats, cette soirée est à marquer d'une pierre blanche dans l'aventure démocratique tunisienne. En témoignent les nombreux commentaires sur internet, emplis d'émotion, qui saluent la capacité d'organiser un débat encadré, respectueux, digne des plus grandes démocraties, où les affrontements ne se sont faits qu'à la force des arguments.

L'acheminement du matériel électoral vers 45 pays en cours

Le vice-président de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), Farouk Bouasker, a annoncé que

le chargement du matériel électoral pour l'élection présidentielle anticipée en Tunisie, à destinations de 45 pays, a déjà commencé via des colis diplomatiques, ont rapporté des médias locaux. S'adressant aux journalistes, lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile, M. Bouasker a aussi révélé que l'opération de distribution du matériel électoral débutera dans les deux prochains jours sur le sol tunisien, a indiqué l'agence TAP. «Tout le matériel nécessaire au processus électoral sera distribué, à partir de l'entrepôt central d'El Ouardia (une localité de la banlieue sud de la capitale) envers les 27 instances régionales de l'ISIE», a-t-il assuré,

selon la même source. Evoquant le volet sécurisation des centres de vote, de la collecte et du dépouillement des résultats, le responsable a indiqué que «cette tâche sera assurée conjointement par les deux ministères de la Défense nationale et de l'Intérieur». L'élection présidentielle anticipée aura lieu dimanche, 15 septembre 2019, sur le sol tunisien et les 13, 14 et 15 du même mois dans les circonscriptions électorales à l'étranger englobant quelques 390 bureaux de vote. D'après l'Instance électorale tunisienne, les résultats préliminaires du premier tour présidentiel anticipé sont fixés pour le 17 septembre.

T. Kh./RFI



États-Unis

Après un été meurtrier, Trump et le Congrès attendus sur les armes

■ Le mois d'août a été sanglant aux États-Unis, où 38 personnes ont été tuées lors de trois grandes fusillades, sans compter les centaines de décès habituels par armes à feu.

Par Rosa C.

Un lourd bilan qui n'a pas provoqué le sursaut suffisant pour forcer les élus à agir en urgence. Mais avec la rentrée au Congrès aujourd'hui et les élections de 2020 en vue, les démocrates comptent redoubler de pression sur les républicains et Donald Trump. #FaisTonBoulot: élus et anonymes ciblent déjà depuis des jours avec ce hashtag le chef de la majorité républicaine au Sénat, Mitch McConnell, l'accusant de bloquer toute avancée en refusant de soumettre au vote plusieurs lois approuvées à la chambre basse, contrôlée par les démocrates. «Faites quelque chose M. McConnell», l'a aussi exhorté mercredi le «Washington Post» dans un éditorial, accompagné d'une liste glaçante de victimes de tueries depuis vingt ans. Près de 40 000 morts par armes à feu ont été dénombrées aux États-

Unis en 2017, dont environ une moitié de suicides. La répétition des grandes fusillades rythme l'actualité américaine. Et à chaque fois, l'indignation se mêle au choc, les appels à agir aux condoléances et prières... Puis rien, ou presque, n'avance. Mais depuis la tuerie du lycée de Parkland en 2018 (17 morts) et le grand mouvement populaire lancé par ses rescapés, certains se prennent à croire que les États-Unis pourraient enfin agir décisivement contre ce fléau. L'année 2018 a déjà marqué un tournant selon les partisans d'une plus grande régulation des armes à feu, avec l'adoption de règles plus restrictives dans plusieurs États, en plus du succès notable aux élections parlementaires et locales de candidats favorables à cette cause. Fait très remarqué: pour la première fois, les organisations militantes pour un renforcement de la régulation ont d'ailleurs dépensé



É.T.A.D.R.

d'avantage pour ces élections que le puissant lobby des armes, la National Rifle Association (NRA). Et la question promet d'occuper de nouveau une place centrale dans la campagne pour la présidentielle américaine de novembre 2020. Les favoris de la course à l'investiture démocrate – Joe Biden, Bernie Sanders, Elizabeth Warren – «plaident tous en faveur de lois renforcées pour encadrer les armes à feu», souligne Gregg Carter, professeur de sociologie à l'université Bryant. Ils sont aussi

en faveur d'une interdiction des fusils d'assaut, employés dans plusieurs fusillades récentes. Au Congrès, les démocrates exhortent dès mardi les républicains du Sénat à agir d'«urgence», lors d'un forum public. Ils les appellent notamment à voter sur deux lois, approuvées en février par la Chambre des représentants, qui cherchent à renforcer les contrôles sur les antécédents des acheteurs potentiels. Une idée largement soutenue par les Américains dans les sondages.

Puis cette même semaine, les démocrates commenceront l'étude de nouveaux textes liés aux fusillades de l'été, en cherchant notamment à permettre de retirer les armes aux citoyens estimés dangereux par leurs proches. Farouche défenseur du droit de posséder des armes, le républicain Mitch McConnell a toutefois signalé qu'il ne prévoirait aucun vote tant que Donald Trump ne lui aura pas dit clairement ce qu'il soutient. Ce fin stratège se souvient trop bien des revirements passés de l'homme d'affaires et ne veut pas risquer l'humiliation de voir le président refuser de signer une loi approuvée par les républicains. Après Parkland, M. Trump avait en effet d'abord semblé soutenir l'interdiction des fusils d'assaut, se moquant même des parlementaires «pétrifiés» face aux responsables de la NRA. La puissante organisation avait apporté 30 millions de dollars à sa campagne présidentielle en 2016. Si Mitch McConnell a indiqué que la Maison-Blanche pourrait lui livrer sa position la semaine prochaine, il est «hautement improbable» que Donald Trump agisse d'ici la présidentielle, estime Robert Spitzer, professeur de sciences politiques à l'université SUNY Cortland.

R. C.



Commentaire

Consensus

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que Donald Trump claironne que son équipe a réussi à mettre au point une proposition de plan de paix crédible pour le Proche-Orient, qui sera dévoilé dans quelques semaines, il décide dans le même temps de mettre fin aux « négociations de paix » engagées depuis un an avec les talibans. Des négociations qui semblaient pourtant sur le point d'aboutir à un accord historique après dix-huit ans de conflit en Afghanistan. Le président des États-Unis a aussi dévoilé qu'il devait initialement rencontrer cette semaine à Camp David, «séparément» et dans le plus grand «secret», son homologue afghan Ashraf Ghani, mais aussi «les principaux dirigeants des talibans». Cela aurait été une rencontre sans précédent, à quelques jours qui plus est du 18e anniversaire des attentats du 11 septembre 2001 qui avaient provoqué l'intervention militaire américaine en Afghanistan pour chasser du pouvoir les talibans, accusés de donner refuge à Al-Qaïda. Le seul fait qu'un tel face-à-face ait été envisagé confirme en tout cas la préférence de Donald Trump pour la diplomatie au sommet. «Ils étaient en route pour les États-Unis ce soir», mais «j'ai immédiatement annulé la réunion», a-t-il précisé sur Twitter. «Malheureusement, pour tenter à mauvais escient d'accroître la pression», les talibans «ont reconnu un attentat à Kaboul qui a tué un de nos grands soldats et onze autres personnes», a-t-il souligné pour justifier sa décision spectaculaire de «mettre fin aux négociations de paix». Cet attentat survenu jeudi était le deuxième en quelques jours dans la capitale afghane revendiqué par les insurgés malgré «l'accord de principe» que le négociateur américain Zalmay Khalilzad affirmait avoir conclu avec eux lors des pourparlers de Doha. L'émissaire des États-Unis était justement allé présenter ce texte en début de semaine au président Ghani à Kaboul. «Qui sont ces gens qui tuent autant de monde pour soi-disant faire monter les enchères ? Ils ont échoué, ils n'ont fait qu'aggraver leur position ! » a encore lancé Donald Trump sur Twitter. «S'ils sont incapables d'accepter un cessez-le-feu durant ces discussions de paix très importantes, et sont en revanche capables de tuer douze innocents, alors ils n'ont probablement pas les moyens de négocier un accord significatif. Pendant combien de décennies encore veulent-ils combattre ? » a conclu le milliardaire Républicain. Ceux qui craignaient que Trump ne signe un mauvais accord en raison de son empressement électoraliste, lui qui avait promis à ses électeurs que les troupes américaines quitteraient l'Afghanistan avant 2020, doivent aujourd'hui être rassurés. Car malgré le consensus sur la nécessité de mettre fin à ce conflit, la crainte de voir les talibans faire main basse sur l'Afghanistan restaient grandes. Reste à savoir quelles conséquences la décision de Trump aura dans les prochaines semaines et les prochains mois et surtout quelles seront les réponses que lui apporteront les talibans. F. M.

Brexit

Johnson campe sur ses positions, malgré un nouveau désaveu

Le Premier ministre britannique Boris Johnson campe sur ses positions en matière de Brexit, malgré le désaveu d'un des poids lourds du gouvernement, Amber Rudd qui a démissionné avec fracas samedi soir. Amber Rudd, 56 ans, qui avait voté pour rester dans l'Union européenne lors du référendum de juin 2016, estime que l'«objectif principal» du gouvernement n'est plus d'obtenir un accord de sortie avec l'Union européenne, dans sa lettre de démission. «Le gouvernement consacre beaucoup d'énergie à se préparer à un «no deal» mais je n'ai pas vu le même degré d'intensité dans nos discussions avec l'Union européenne», dénonce-t-elle. Elle critique également la décision d'exclure du Parti conservateur 21 députés modérés ayant voté cette semaine avec l'opposition une proposition de loi destinée à éviter un Brexit sans accord. La députée Thérèse Coffey remplace Amber Rudd au poste de ministre du Travail et des Retraites, a annoncé hier le gouvernement. Ce départ est un coup dur de plus pour le chef du gouvernement, qui n'a plus de majorité au Parlement et dont la stratégie sur le Brexit a été court-circuitée. Les députés puis les Lords ont adopté une proposition de loi qui le

contraint à repousser de trois mois la date du Brexit, prévu le 31 octobre, s'il ne trouve pas d'accord de divorce avec l'UE d'ici le 19 octobre, soit juste après le prochain conseil européen. Le texte doit recevoir l'accord de la reine Elizabeth II, dès aujourd'hui, pour devenir loi. Cependant, Boris Johnson ne semble pas bouger d'un iota de sa position, refusant fermement de prolonger l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union européenne. «Je refuse d'accepter ce report inutile de Corbyn», le chef de l'opposition travailliste, a écrit M. Johnson aux lecteurs du tabloïd «Sunday Express». «La semaine a été difficile, mais en réalité, le Premier ministre s'en tient à ce qu'il a dit» sur le Brexit, a déclaré son ministre des Affaires étrangères Dominic Raab hier sur SkyNews. Après un premier échec cette semaine, Boris Johnson compte donner une «dernière chance» aujourd'hui à l'opposition de voter en faveur d'élections anticipées. Il espère se donner une nouvelle majorité, le Parti conservateur arrivant en tête des sondages. Si c'est un échec, le gouvernement va «simpliciter continuer», selon le «Sunday Express». Selon le «Sunday Times», Boris Johnson est prêt à ignorer la loi et laisser

la Cour suprême trancher. «S'il n'y a pas d'accord d'ici le 18, nous saboterons le report», a déclaré une source au 10 Downing Street au «Sunday Times», tandis qu'une autre source a déclaré au journal que Boris Johnson était prêt à s'attaquer «à la tronçonneuse» à tout obstacle sur son chemin. «Bien sûr qu'il ne va pas enfreindre la loi», a assuré Dominic Raab hier. «Ce que nous allons faire avec cette loi c'est de vérifier très soigneusement ce qu'elle exige ou non», a-t-il avancé. Le Premier ministre n'a en tout cas «absolument pas» l'intention de demander un délai supplémentaire lors du Conseil européen des 17 et 18 octobre, a rapporté hier sur la BBC le ministre des Finances Sajid Javid. Le texte anti «no deal» exige de demander un report si aucun accord n'est trouvé avec l'UE d'ici le 19 octobre. «Si nous arrivons à ce point, nous étudierons toutes les options», a déclaré M. Javid, sans plus de précisions. Toute demande de report du Brexit devra être approuvée à l'unanimité des 27 autres États membres de l'UE. Toutefois, «dans l'état actuel des choses, c'est non», a prévenu hier le chef de la diplomatie française Jean-Yves Le Drian.

Conférence sur cheikh Mohamed Ben Ali Es-sanoussi

Plaidoyer pour un intérêt au patrimoine soufi senoussi

■ Un débat était ouvert samedi à Mostaganem autour du patrimoine soufi, dans le cadre d'une conférence sur cheikh Mohamed Ben Ali Es-sanoussi (1787-1859). Les chercheurs et les spécialistes qui ont pris part à cette rencontre ont plaidé pour plus d'intérêt à ce patrimoine.

Par Abia Selles

Les participants à la première conférence sur cheikh Mohamed Ben Ali Es-sanoussi (1787-1859), organisée samedi à Mostaganem, ont plaidé pour s'intéresser au patrimoine soufi et permettre aux chercheurs universitaires et jeunes de l'étudier.

D' Larbi Bouamama, de l'université de Mostaganem, a soutenu que mettre ce patrimoine à la disposition des chercheurs aide à mieux connaître et à comprendre plusieurs étapes historiques opaques et intermittentes et à faire un rapport entre les événements pour avoir une image complète. Cheikh Senoussi fut un enseignant théologien, un politicien et un sociologue, qui a réussi, à travers le mouvement soufi, à édifier un Etat, a-t-il rappelé, soulignant qu'il est temps de profiter de son legs et de construire une base culturelle et civilisationnelle solide. D' Latrouche Charef, de la



même université, a affirmé, pour sa part, que diffuser la pensée soufie sanoussie et sa simplification par l'utilisation d'outils de l'époque est plus que nécessaire. L'utilisation des technologies de communication, notamment

les réseaux sociaux, permet aux générations de préserver ce patrimoine, a-t-il estimé. Cette conférence a été organisée à la bibliothèque principale de lecture publique «D' Moulay-Belharnissi» de Mostaganem, à

l'occasion de la commémoration du 160^e anniversaire de la mort de Cheikh Mohamed Ben Ali Es-Sanoussi en ce jour de 1859, a indiqué le président de l'association Cheikh Mohamed Ben Ali Es-Sanoussi du patrimoine soufi,

Khettab Tekkouk, soulignant que cette conférence entre dans le cadre du programme de l'association visant la promotion du patrimoine de cet érudit soufi en fiqh et théologie, ayant fondé une tariqa soufie regroupant des disciples d'Afrique et d'Asie. Cheikh Mohamed Ben Ali Es-Sanoussi, né aux environs de Mostaganem en 1787, s'est déplacé à Mazouza, Tlemcen et Fès à la quête du savoir. Il a enseigné à la mosquée d'El Azhar en Egypte et créé sa zaouia dans des pays du Moyen-Orient. De retour en Libye après un long séjour en Egypte, il a fondé son centre de la tariqa soufie d'enseignement du Coran et de la Sunna. Il décéda à Djahboub (Libye) en 1859, laissant derrière lui plus de 40 ouvrages et lettres dans différentes sciences. A. S.

Publications

Abdelhalim Assassi présente son nouveau livre à Khenchela

Le chercheur en architecture, Abdelhalim Assassi, a présenté samedi, à la bibliothèque de Khenchela, son nouvel ouvrage sur l'induction numérique des paramètres en architecture. Paru en langue arabe en 183 pages chez la maison d'édition Enzar sous le titre «*El-Istiqra errakmi li thawabit el-majalia fi el-imara*»,

l'ouvrage est une application de la théorie de la syntaxe spatiale dans la construction traditionnelle du village Oued Labiodh dans la région des Aurès. Le livre se veut une lecture «quantifiée et numérisée» des liens entre les différents segments de l'espace étudié, a expliqué l'auteur dans la présentation de son ouvrage devant un

parterre d'enseignants et d'étudiants universitaires. La rencontre a donné lieu à une vente-dédicace du livre, ainsi que d'autres ouvrages du même auteur dont «*Study a traditionnel space through depthmap*», «*Patrimoine bâti à Oued Labiodh*» et «*Lecture qualitative de la maison traditionnelle en Algérie*». Le chercheur a

annoncé, à l'occasion, la sortie en 2020 d'un nouvel ouvrage sur «*L'architecture et l'enfant*». Titulaire d'un doctorat en architecture de l'université de Sétif, Assassi est maître de conférences à l'université de Batna. Il est l'auteur de plusieurs livres en arabe et en anglais, ainsi que de plusieurs articles. L. B.

Théâtre régional d'Oran

«Le voyage de Sindbad» bientôt à l'affiche

Un nouveau spectacle de marionnettes intitulé «*Le voyage de Sindbad*» sera prochainement à l'affiche du Théâtre régional d'Oran «Abdelkader Alloua» (TRO), a-t-on appris samedi du directeur de cette structure culturelle. Il s'agit d'une production du TRO qui sera présentée début octobre prochain, a précisé à l'APS Mourad

Senouci, signalant que la mise en scène est signée Bengueddache Boualem. Cette création donnera le ton à la nouvelle saison culturelle qui sera marquée par plusieurs productions dont un autre spectacle de marionnettes intitulé «*Le train*», écrit par Mansouri Bachir et mis en scène par Lahouari Abdelkhalek. Deux autres pièces

pour enfants sont également programmées, à savoir le spectacle de rue «*El faqir*» (le pauvre) de Leila Touchi, et «*Qum qum, mared el-koutoub*» mis en scène par Ahmed Khoudi d'après le texte du jeune auteur algérien Youcef Baaloudj. L'investissement du TRO dans les œuvres pour enfants s'explique par le fait que cette caté-

gorie constitue le premier public de cet espace culturel, a-t-on souligné. Les nouvelles productions sont ainsi promises à un beau succès, à l'instar de celui recueilli par «*Pinocchio*», adapté et mis en scène par Kada Bensmicha, et qui affiche complet depuis sa première représentation donnée en octobre 2018. R. C.

Mostra de Venise

Lion d'or à «Joker» de Todd Phillips

Le film «*Joker*», de l'Américain Todd Phillips, sur les origines de l'ennemi juré de Batman, a remporté le Lion d'or de la 76^e Mostra de Venise, a annoncé samedi le jury de la Biennale de Venise. Le Grand Prix du jury est revenu à «*J'accuse*» du réalisateur franco-polonais Roman Polanski, thriller politique revisitant l'affaire Dreyfus, un scandale antisémite de la fin du XIX^e siècle en France, dont la sélection en compétition à Venise

avait suscité une polémique en raison des poursuites contre le réalisateur aux Etats-Unis pour viol. Les palmarès sont distribués comme Palmarès : Le Lion d'Or du meilleur film est revenu à «*Joker*» de l'Américain Todd Phillips. Le Lion d'Argent Grand Prix du jury est revenu à «*J'accuse*» du Franco-Polonais Roman Polanski. Le Lion d'Argent de la meilleure mise en scène était remis à Roy Andersson (Suède) pour «*About*

Endlessness». Le Prix du meilleur scénario était attribué à «*N 7 Cherry Lane*» du Hongkongais Yonfan. Le Prix spécial du jury était remis à «*La Mafia Non è Più Quella Di Una Volta*» (La Mafia n'est plus ce qu'elle était) de l'Italien Franco Maresco. La Coupe Volpi de la meilleure interprète féminine est revenu à la Française Ariane Ascaride pour «*Gloria Mundi*» de Robert Guédiguian.

La Coupe Volpi du meilleur interprète masculin est revenu à l'Italien Luca Marinelli pour «*Martin Eden*» de Pietro Marcello. Le Prix Marcello-Mastroianni du meilleur espoir : l'Australien Toby Wallace pour «*Babyteeth*» de Shannon Murphy. Et le Lion d'Or pour l'ensemble de leur carrière au réalisateur espagnol Pedro Almodovar et l'actrice britannique Julie Andrews.

AGEND'ART

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih (Ouled Fayet, Alger)

Samedi 14 septembre à partir de 19h : Duo Beihdja Rahal & Lila Borsali. Prix du billet : 1 000 DA.

Musée d'art moderne d'Oran

Jusqu'au 31 août : Exposition de l'artiste Rahim Sadek.

Théâtre de Verdure Laâdi-Flici (Alger-Centre)

Le 19 septembre 2019 : Concert de Kendji Girac à 20h30.

Dar Abdellatif (El-Hamma, Alger)

Jusqu'à septembre :

Exposition de peinture de l'artiste plasticien Mohammed Bakli.

Galerie d'arts Le Paon (Centre des arts de Riadh El Feth, niveau 104, local 1B32, El-Madania, Alger)

Du 21 septembre au 20 octobre :

Exposition «Convergence» de l'artiste Mohamed Krour. Vernissage le samedi 21 septembre à partir de 15h.

Institut Français d'Alger Du 15 septembre au 28 novembre :

Exposition des plus beaux paysages du Sud capturés par Oussama Hamdi.

Siège de la Fondation Asselah (Rue Zirout-Youcef, Alger-Centre)

Jusqu'au 28 septembre : Exposition collective d'arts plastiques «Eclousion», avec les artistes Ahmed Mebarki, Abdelkrim Belherazem, Nouredine Benazouz, Naïm Riche et Moulay Abdellah Talbi.



Ligue 2 (3^e journée)

L'OM et le RCA confirment

LE DRB TADJENANET s'est hissé à la 5^e place au classement général de la Ligue 2 algérienne de football, après son éclatante victoire (6-1) contre le nouveau promu, l'AS Khroub, remportée samedi soir pour le compte de la 3^e journée, ayant vu l'ASM Oran revenir avec une précieuse victoire de son déplacement chez la JSM Béjaïa (1-0). C'est le milieu de terrain Hamza Ounas qui a montré la voie à ses coéquipiers, en ouvrant le score sur penalty à la 3', avant de revenir à la charge au tout début de la seconde période pour s'offrir le doublé (46'). Dans la foulée, Sahbi a ajouté un troisième but pour le DRBT (58) avant que Remache ne réduise la marque pour l'ASK, sur penalty à la 74'. Mais la fin de match a été catastrophique pour le nouveau promu, ayant concédé trois nouveaux buts en l'espace de seulement cinq minutes, à commencer par celui de Benyettou (87'), puis Kabari (90'+1), et enfin Farhi (90'+2). Une éclatante victoire qui propulse les Bleu et Blanc à la 5^e place, avec six points, soit à trois longueurs des deux actuels co-leaders l'Olympique de Médéa et le RC Arbaâ, au moment où l'ASK reste 7^e, avec seulement trois unités au compteur. De son côté, l'ASMO a ramené une précieuse victoire de son déplacement à Béjaïa, où elle a défaits la JSMB dans son antre de l'Unité Maghrébine, grâce à un but unique, signé Hitala (33'). Une précieuse victoire qui propulse le club de M'Dina J'Dida à la sixième place du classement général, avec cinq points, au moment où la JSMB se positionne juste au-dessus de la zone de relégation, avec seulement deux unités au compteur. De son côté, et malgré l'avantage du terrain, le MC El Eulma continue à broyer du noir, puisqu'il a concédé son troisième nul en autant de matchs depuis l'entame de la saison. Cette fois, c'était contre la JSM Skikda, qui d'ailleurs était la première à trouver le chemin des filets avec Boutiba (27') et il a fallu attendre la 42' pour voir Ait Abdelmalek niveler la marque et limiter ainsi les dégâts. A Tlemcen, l'Amel Boussaâda a commencé par tenir bon devant le WAT local, mais a fini par céder à la 57' devant Bourahla, auteur de l'unique but de cette

rencontre qui permet aux Zianides de rester sur la troisième marche du podium, ex æquo avec le RC Relizane, qui un peu plus tôt dans l'après-midi avait dominé l'USM El Harrach (3-1). C'était grâce aux expérimentés Foued Allag, Mohamed Amine Aoued et Mohamed Seguer, auteurs des ces trois réalisations, respectivement aux 37', 65' et 77', alors que Kherroubi avait réduit le score pour les Jaune et Noir à la 52'. Une bien mauvaise affaire pour les Harrachis, qui enregistrent leur troisième défaite en autant de matchs et restent lanterne rouge de la Ligue 2, en compagnie de l'USM Annaba, qui elle aussi n'a pas engrangé le moindre point depuis l'entame de la saison. En effet, les Annabis se sont fait battre une nouvelle fois au cours de cette troisième journée par le RC Arbaâ, qui conserve ainsi sa première place au classement général, ex æquo avec l'Olympique de Médéa, qui, lui, a dominé le MO Béjaïa sur le score d'un but à zéro. Le but du RCA a été inscrit par Ibrahim Saïdani à la 76', alors que celui de l'OM a été l'œuvre de Taoufik El Ghomari à la 10' minute de jeu. Enfin, le nouveau promu, OM Arzew, a conservé son invincibilité après trois journées, mais s'est contenté d'un nouveau nul contre le MC Saïda qui lui a imposé le partage des points (0-0).

Résultats et classement :

OMA-MCS	0-0
RCR-USMH	3-1
RCA-USMA	1-0
OM-MOB	1-0
JSMB-ASMO	0-1
MCEE-JSMS	1-1
DRBT-ASK	6-1
WAT-ABS	1-0

	Pts	J
1). O. Médéa	9	3
—). RC Arbaâ	3	3
3). RC R	7	3
—). WAT	7	3
5). DRBT	6	3
6). ASM Oran	5	3
7). AS Khroub	3	3
—). MO Béjaïa	3	3
—). OM Arzew	3	3
—). MC EIE	3	3
11). A.Ba	2	3
—). JSMB	2	3
—). MC Saïda	2	3
14). JSMS	2	3
15). USMH	0	3
—). USMA	0	3

Cyclisme / JO 2020 - Qualifications Un deuxième représentant algérien pour les Jeux

LE CYCLISME algérien a qualifié un deuxième athlète aux prochains Jeux olympiques d'été, prévus en 2020 à Tokyo, après Azzedine Lagab qui avait décroché le premier billet pour le Japon grâce à sa médaille d'argent aux derniers Championnats d'Afrique sur route, abrités par l'Éthiopie. Une place qui cependant n'est «pas nominative», car l'heureux élu qui en bénéficiera «reste encore à déterminer», selon la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). Auteur de bonnes performances sur le plan international au cours des derniers mois, le cyclisme algérien a porté en effet son capital-points à 1805,33 unités, ce qui lui permet d'occuper la 28^e place dans le classement qualificatif aux Jeux olympiques de Tokyo, et d'y qualifier par la même occasion un deuxième athlète. Les bons résultats obtenus dernièrement, notamment aux Championnats d'Afrique, ont permis au cyclisme algérien de gagner quatre places par rapport au précédent classement. Il y eu aussi la 9^e édition du Challenge du Prince au Maroc, où les cyclistes algériens avaient gagné deux étapes et terminé une autre étape à la 4^e place, raflant un total de 127 points au passage. La médaille d'or et de bronze ainsi que les bonnes places occupées par les cyclistes algériens aux Jeux africains de Rabat (Maroc) leur a permis de marquer 530 points, dont 250 pour Youcef Reguigui, médaillé d'or, 150 pour Saïdi, médaillé de bronze, 100 pour Yacine Hamza, classé 5^e et 30 pour Abderahmane Mansouri (13'). Ce classement qualificatif est dominé par la Belgique avec 10817,09 points, devant l'Italie (9469,98 pts) et la France (9435,95 pts). Sur le plan africain, notre sélection nationale, dirigée par l'entraîneur Chérif Merabet, est devancée par l'Afrique du Sud (13' / 3339,67 pts) et l'Erythrée (23' / 2405,5 pts).

Algérie-Bénin en amical ce soir au stade du 5-Juillet

Les champions à la fête, la «der» pour Halliche

■ Le champion d'Afrique en titre disputera ce soir, au stade du 5-Juillet d'Alger, un match amical face au Bénin, comptant pour la préparation des prochaines échéances, notamment les éliminatoires du Mondial 2022 et ceux de la CAN 2021.

Les champions d'Afrique assureront le spectacle



Par Mahfoud M.

Ce sera la première sortie des Verts devant leurs fans depuis leur sacre africain conquis en Egypte, le deuxième de l'histoire de la sélection nationale. Cette rencontre sera en quelque sorte une fête où les nombreux inconditionnels des Fennecs qui se rendront au temple olympique tâcheront de remercier les poulaains de Djamel Belmadi pour la joie qu'ils leur avaient procurée lors du tournoi africain qui s'est soldé par une victoire finale face au Sénégal. Ce sera aussi un match très spécial pour l'ancien capitaine des Verts, le défenseur axial évoluant au club portugais de Morisiense, Rafik Halliche, qui se produira pour la dernière fois face aux supporters de l'EN, après avoir décidé de prendre sa retraite internationale. L'émotion

sera certainement à son comble, puisqu'il n'est pas toujours facile de concevoir l'idée de quitter la sélection de son pays. Le match sera très important pour les Verts qui tenteront de l'emporter afin de montrer qu'ils méritent d'avoir décroché ce titre africain et pour améliorer leur classement FIFA, étant donné que les matchs amicaux internationaux sont comptabilisés et l'EN est déjà pénalisée après s'être contentée d'un seul match au lieu de deux lors de cette phase de date-FIFA. Le coach, Djamel Belmadi, a fait

appel lors de ce match à la majorité des joueurs qui ont pris part à la CAN, tout en rappelant certains éléments qui avaient déjà été sélectionnés par le passé, à l'image de Ferhat, entre autres. Belmadi avait déclaré, lors de sa dernière sortie médiatique, qu'il souhaitait l'emporter lors de ce match face au Bénin et qu'il veut voir la même détermination que lors du tournoi africain. Le coach des Ecureuils du Bénin, le Français Michel Dussuyer, pense que le match sera très disputé et intéressant à voir. **M. M.**

USM Bel-Abbès

Laiche succède à Ifticène

ABDELKADER Laiche est devenu le nouvel entraîneur de l'USM Bel-Abbès, après l'accord conclu samedi avec la direction de ce club de Ligue 1 de football, a-t-on appris de cette dernière. Avant d'engager Laiche, qui a dirigé sa première séance d'entraînement samedi soir, la direction de la formation de la Mekerra avait négocié respectivement avec Rachid Bouarrata et Toufik Rouabah, sauf que les conditions posées par ces deux techniciens ont été jugées «exorbitantes», a déclaré le directeur général de l'USMBA, Kaddour Benayad. «Avec Laiche on a, en revanche, vite trouvé un terrain d'entente. On est heureux de l'accueillir parmi nous, et j'espère bien qu'on réussira ensemble un bon parcours», a poursuivi le responsable de la formation phare de la ville de Sidi Bel-Abbès. L'USMBA est restée sans

coach depuis le départ de Younes Ifticène, dès la première journée du championnat. Cette équipe, qui a échappé de peu à la relégation en fin d'exercice passé, a raté complètement son départ en championnat de la nouvelle saison après avoir essuyé trois défaites en autant de matchs. Ce n'est aussi que lors de la précédente journée, qui a vu ce team perdre à Sétif face au nouveau promu le NC Magra, qu'il a pu bénéficier des services de sa douzaine de nouvelles recrues. Cela a été rendu possible après l'assainissement de la situation financière du club envers d'anciens joueurs qui réclamaient plus de 70 millions DA en guise de salaires impayés. Les Vert et Rouge accueillent le NA Hussein Dey jeudi prochain dans le cadre de la quatrième journée du championnat.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Algérie Télécom

Les agences commerciales d'AT ouvertes au public le jour de l'Achoura

LES AGENCES commerciales d'Algérie Télécom (AT) seront ouvertes au public le jour de l'Achoura, demain 10 septembre, annonce l'entreprise publique dans un communiqué. «Afin de servir et de satisfaire ses clients, Algérie Télécom s'engage à être à leur service le jour de l'Achoura, en mobilisant des brigades commerciales et techniques qui assureront une permanence de 10h00 à 15h00 afin de garantir la continuité du service et la maintenance du réseau tout au long de ce jour férié», indique le communiqué. Les principales agences commerciales concernées par la permanence pour la wilaya d'Alger sont celles de Hussein-dey, Bordj El Kiffan,

Kouba, Aissat Idir, Ben M'hidi, Bir Mourad Rais, Chéraga, Bab El Oued, Zéralda, El Biar, ainsi que les agences commerciales des chefs-lieux des autres wilayas, précise la même source. Quant aux agences des chefs-lieux des wilayas de la région Sud, elles assureront la permanence de 08h00 à 12h00. Algérie Télécom indique, en outre, qu'elle poursuivra durant l'année 2019 «le renforcement de sa stratégie de proximité avec ses clients, à travers la digitalisation des services, en offrant une qualité de prestations plus performante, des solutions de haute capacité ainsi qu'une expérience client de niveau supérieur grâce à un réseau plus fiable». R.N.

Equipe nationale de foot/Solidarité

Les Verts accueillent une vingtaine d'enfants cancéreux à Sidi-Moussa

UNE VINGTAINE d'enfants cancéreux de l'Association « El Amel » ont effectué une visite au Centre technique national (CTN) de Sidi-Moussa, où ils ont passé un agréable moment samedi, en compagnie des joueurs de la sélection nationale de football, a indiqué la Fédération algérienne sur son site officiel. «Cette charmante initiative a été un véritable moment de bonheur et d'émotion pour ces enfants, qui n'ont pas raté l'occasion de prendre des photos-souvenir avec leurs idoles, avant de s'installer aux

premières loges pour suivre la séance d'entraînement du jour», a ajouté la même source. L'Association «El Amel» a vu le jour le 14 mars 1994, à l'initiative d'un groupe d'employés du Centre Pierre et Marie Curie, qui est le centre national anticancéreux en Algérie. Depuis, cette association n'a cessé d'apporter son aide et son soutien à cette catégorie d'enfants, à travers une multitude d'actions et d'activités.

Lyès B.

Ghardaïa

Un mort et quatre blessés dans un accident de la route près de Zelfana

UNE PERSONNE a trouvé la mort et quatre autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu hier au sud /est de Ghardaïa, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. L'accident s'est produit sur la route nationale (RN-49) reliant Ghardaïa à Ouargla, à une trentaine de kilomètres de la station thermale de Zelfana, lorsqu'un véhicule touristique est entré en collision frontale avec un autre véhicule circulant dans le sens inverse causant un mort sur place et quatre blessés, a précisé la même source. Le corps de la victime du sexe féminin (26 ans) a été déposé à la morgue de la polyclinique de Zelfana, où ont été également évacués les blessés. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de l'accident. Ali D.

Dysfonctionnement dans l'approvisionnement du complexe El-Hadjar

Une panne dans le plateau de transfert du fer brut à l'origine, selon le P-DG

UNE PANNE survenue sur le plateau de la voie ferrée transportant du fer brut depuis la mine d'Ouenza (Tébessa) vers le complexe Sider d'El-Hadjar (Annaba) est à l'origine du dysfonctionnement de l'approvisionnement de ce complexe en matière première, a indiqué hier le président-directeur général (P-DG) de la société des mines de fer de l'Est (MFE),

Mohamed Messaâdia. «Le problème technique a été enregistré la semaine dernière au niveau du plateau de transfert ferré qui achemine le fer brut depuis la mine d'Ouenza», a précisé le P-DG de la MFE, ajoutant que ce problème s'est répercuté sur les quantités de fer brut transférées au complexe. S'agissant du transport de la matière première par voie ter-

Le consommateur face à la cherté de la vie



123456789012

Loumis

Djalou@hotmail.com

Armé d'un lance-roquettes de charges propulsives

Un terroriste se rend aux autorités militaires à Tamanrasset

■ Un terroriste en possession d'un lance-roquettes et de munitions s'est rendu avant-hier aux autorités militaires à Tamanrasset, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Par Walid B.

«D ans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire, un terroriste s'est rendu, le 07 septembre 2019, aux autorités militaires à Tamanrasset, dans la 6e Région

militaire. Il s'agit du dénommé Ouled El-Cheikh Bey, dit «Abdelouahed», qui avait rallié les groupes terroristes en 2012. Ledit terroriste était en possession d'un lance-roquettes RPG-2, ainsi que trois roquettes et trois charges propulsives pour lance-roquettes RPG-2», a précisé la même source. «Ces résultats

réitérent, encore une fois, l'efficacité de l'approche adoptée par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire pour venir à bout du fléau du terrorisme et faire régner la sécurité et la quiétude à travers tout le territoire national», a souligné le communiqué du MDN.

W. B.

MDN

Deux éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Khenchela

DEUX éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés samedi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Khenchela, alors que 3 bombes de confection artisanale ont été détruites par d'autres détachements à Skikda et Tizi-Ouzou, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 07 septembre 2019 à Khenchela deux éléments de soutien aux groupes terroristes, tandis que d'autres déta-

chements ont découvert et détruit, à Skikda et Tizi-Ouzou trois bombes de confection artisanale», a précisé la même source. En outre, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP «ont intercepté, lors d'opérations distinctes menées à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar 38 individus et saisi 22 groupes électrogènes, 23 marteaux piqueurs, un détecteur de métaux, 450 grammes de dynamite, 6 détonateurs, 6 pompes à eau et 1 mètre de mèche de détonation». Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont

appréhendé, à Constantine et Khenchela 4 personnes en possession de 6 fusils de fabrication artisanale», tandis que «17 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tiaret». R.N.

Bensalah préside aujourd'hui un Conseil des ministres Le régime électoral et l'autorité de contrôle des élections au menu

APRÈS avoir pris connaissance des recommandations inscrites dans le rapport de l'Instance de médiation et de dialogue, le chef de l'Etat Abdelkader Bensalah convoque son staff gouvernemental pour une réunion aujourd'hui, lundi 9 septembre, consacrée à un projet de révision de la loi relative au régime électoral ainsi qu'à la création d'une autorité de contrôle des élections. C'est ce qu'ont affirmé hier plusieurs sources médiatiques. L.N.

Souhli M.